



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Aéroports : Val-de-Marne

Question écrite n° 5207

#### Texte de la question

M Julien Dray demande à M le ministre des transports et de la mer quels sont les projets exacts du Gouvernement relatifs à l'exploitation de l'aéroport d'Orly, et notamment de la piste Nord-Sud no 2. Il lui signale qu'il y aurait un grand intérêt à ce qu'un calendrier précis de planification des vols soit mis sur pied afin que la piste no 2 ne reste utilisée que de manière exceptionnelle, en cas de secours, comme c'est le cas actuellement. En effet, la piste no 3, qui absorbe avec la piste no 4 98 p 100 du trafic, va bientôt être mise en travaux pour une durée d'un an effective, qui s'étalera sur plusieurs années. Il lui demande de préciser les solutions qui ont été prises afin d'assurer l'écoulement du trafic aérien sans augmenter sa densité sur la piste Nord-Sud no 2.

#### Texte de la réponse

Reponse. - L'exploitation de l'aéroport d'Orly et son insertion dans un environnement urbain particulièrement dense sont une préoccupation constante de la Direction générale de l'aviation civile et d'aéroports de Paris depuis de nombreuses années. Ainsi en ce qui concerne les travaux de rénovation de la piste no 3, et bien que ceux-ci doivent s'étendre sur une période de plusieurs années, la durée d'intervention restera limitée à 4 ou 5 semaines par an. En effet Aéroports de Paris a choisi de les réaliser en limitant au maximum le délai d'intervention et en mettant en œuvre les moyens nécessaires permettant leur exécution 24 heures sur 24 malgré les difficultés inhérentes aux travaux de nuit. Il a en outre été décidé d'effectuer ces travaux au mois d'août, de manière à profiter au maximum des conditions météorologiques plus favorables de l'été et aussi du moment où le plus grand nombre de riverains est en vacances. En conclusion, ces mesures permettront de limiter le niveau actuel du trafic de la piste no 2.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Dray Julien](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5207

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** transports et mer

**Ministère attributaire :** transports et mer

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 novembre 1988, page 3211